

succession et renvoi multiple d'audience

Par steffy38, le 26/01/2013 à 11:14

Je voudrais savoir ce que cette phrase signifie:

Le dossier a fait l'objet d'un renvoi à l'audience du 10/03 pour dépots des conclusions du Conseil du Notaire avec injonction.

Merci d'avance pour les réponses.